

[Traduction]

L'hon. J. R. Nicholson (ministre du Travail): Les modifications à apporter aux mesures législatives de cette nature sont des questions qui touchent à l'orientation politique du gouvernement et, lorsque ce dernier aura décidé d'en effectuer, elles seront annoncées en temps utile.

[Français]

M. Allard: Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur.

M. l'Orateur: A l'ordre! Je reconnais l'honorable député d'Edmonton-Ouest (M. Lambert).

[Traduction]

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

L'OTAN—LE DÉPLACEMENT DU QUARTIER GÉNÉRAL

A l'appel de l'ordre du jour.

L'hon. Marcel Lambert (Edmonton-Ouest): Ma question s'adresse au secrétaire d'État aux Affaires extérieures. Au cours de la visite à Ottawa de M. Brown, ministre des Affaires étrangères de Grande-Bretagne, a-t-on discuté avec lui la nouvelle situation du Canada par suite du déplacement de la base permanente de l'OTAN de Paris à Bruxelles? Si tel est le cas, quel a été le résultat de cette discussion?

L'hon. Paul Martin (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): J'ai eu un entretien aux Nations Unies avec M. Brown au sujet de nombreuses questions, y compris celle-ci. Je lui ai exposé la ligne de conduite alors adoptée par le gouvernement canadien.

L'hon. M. Lambert: Puis-je poser une question supplémentaire? Le ministre dirait-il à la Chambre si le gouvernement canadien a modifié sa ligne de conduite depuis lors et s'il accepte les instances présentées par d'autres pays membres de l'OTAN, afin d'effectuer un déplacement de Paris à Bruxelles?

M. l'Orateur: A l'ordre. Cette question me semble d'ordre bien général, ne se prêtant pas à une réponse simple en ce moment.

L'hon. M. Lambert: Je vais la reformuler, alors. Le ministre a-t-il changé d'avis? Est-il disposé à accepter le déménagement de Paris à Bruxelles?

L'hon. M. Martin: Il revient au Conseil de l'alliance de prendre une décision en la matière. Le Conseil devait tenir une réunion aujourd'hui, mais elle a été remise à plus tard. Des consultations sont actuellement en cours entre le Canada et ses partenaires.

L'hon. M. Lambert: Le ministre n'a pas encore répondu à ma question.

LA TÉLÉVISION

LA PARTIE DE LA COUPE GREY: LA RESTRICTION DE LA DIFFUSION

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Robert McCleave (Halifax): J'ai ici une question pour le secrétaire d'État mais, vu son absence, peut-être son secrétaire parlementaire pourrait-il la tenir pour avis. L'honorable représentante ferait-elle valoir son influence et son charme auprès du bureau des gouverneurs de la radiodiffusion, de la Société Radio-Canada et de la télévision canadienne pour empêcher cette année la présentation grotesque des parties de la coupe Grey sur les deux réseaux, présentation qui permet aux magnats canadiens des brasseries d'avoir pour auditoire captif tous nos concitoyens?

QUESTION POSÉE AU CABINET

A l'appel de l'ordre du jour.

M. F. J. Bigg (Athabasca): J'ai une question à poser au secrétaire d'État aux Affaires extérieures. Nous dirait-il si la Nouvelle-Zélande a réservé au président Johnson un accueil chaleureux et enthousiaste, comme l'annonce la B.B.C., ou un accueil froid et hostile, comme le prétend Radio-Canada?

M. l'Orateur: A l'ordre. La question est irrégulière en ce moment. J'ignore si la réaction envers la présidence est froide ou hostile, mais je suis d'avis que l'on ne saurait poser cette question en ce moment.

[Français]

LES TRAVAUX D'HIVER

A PROPOS DU PROGRAMME POUR L'ANNÉE 1966-1967

A l'appel de l'ordre du jour.

M. J. Russell Keays (Gaspé): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser à l'honorable ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration la même question que je lui ai posée hier, à savoir:

Il se peut qu'un certain renseignement m'ait échappé, mais je voudrais savoir si le ministre se propose de faire une déclaration à la Chambre au sujet des travaux d'hiver pour l'année 1966-1967?

L'hon. Jean Marchand (ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration): Monsieur l'Orateur, je fais la même réponse qu'hier, j'ai déjà fait une déclaration.

M. Keays: Monsieur l'Orateur, je pose la question de privilège. Hier, lorsque j'ai posé cette question, j'ai obtenu une réponse du ministre, et j'ai ensuite fait une vérification